

Ce magasin commercialise des produits à base de requin.

LA CHAIR ET L'AILERON DE REQUIN SONT TOXIQUES : ils contiennent polluants organiques persistants et métaux lourds (plomb, cadmium, mercure...) dont le méthylmercure (MeHg), une violente neurotoxine qui accroît considérablement le risque de maladies cardiovasculaires et de crise cardiaque, est responsable de la maladie de Minamata, de lésions et dysfonctionnements cérébraux, de pertes de mémoire, de troubles sensoriels et de paresthésie. Le MeHg provoque malformations, surdité, cécité et troubles de la parole chez l'enfant à naître ; le QI des enfants exposés est nettement inférieur à celui des autres. En outre, il rend stériles les mammifères mâles testés.

L'Organisation mondiale de la santé a fixé le seuil de dangerosité du MeHg à 0,23 microgramme par kg de masse corporelle et par jour, soit 16 µg/j pour une personne de 70 kg. Par exemple **UN STEAK DE REQUIN DE 250 g CONTIENT EN MOYENNE 22 FOIS LA DOSE MAXIMALE DE SECURITE CONSEILLEE (350 MICROGRAMMES)**. [Données fournies par TGSCI.]

Sur le plan environnemental, la situation est dramatique : **UNE ESPECE DE REQUIN SUR TROIS EST MENACEE D'EXTINCTION selon l'IUCN** (Union internationale pour la conservation de la nature), en raison de la surpêche. Au rythme de prélèvement actuel, **les requins pourraient disparaître avant 2020**, ce qui entraînerait ce que les biologistes appellent un choc écologique, mettant en danger critique la stabilité de l'intégralité de la chaîne alimentaire des océans.



SHARK ANGELS sensibilise le public à la situation des requins, devenue extrêmement préoccupante. Nous demandons aux enseignes concernées de **STOPPER LA VENTE DE PRODUITS A BASE DE REQUIN** :

- pour des **raisons environnementales** ;
- pour permettre la préservation des autres espèces de poissons, donc la **pérennité de la pêche** ;
- par respect pour **la santé de leur clientèle**.

- Vous êtes un **CONSOMMATEUR** soucieux de votre santé et un **CITOYEN** attentif à l'équilibre de l'écosystème marin ? Merci alors de bien vouloir **REmplir les champs au verso**, de signer et de remettre ce document à l'accueil de votre magasin en y demandant (courtoisement) l'arrêt du commerce des produits à base de requin.
- **EMPLOYES DE MAGASINS**, n'hésitez pas à contribuer à ce changement crucial en en parlant à votre employeur.
- **RESPONSABLES D'ENSEIGNES**, merci de bien vouloir vous informer et prendre les mesures de bon sens respectueuses des consommateurs. Nous serons heureux d'échanger avec vous sur ce sujet si vous le désirez, voire de vous accompagner dans votre communication afin que ce changement constitue pour vous un levier de profitabilité.

Merci pour votre aimable attention. N'hésitez pas à nous contacter si besoin ou à visiter notre site Internet pour obtenir de plus amples informations ainsi que les sources des données utilisées : www.sharkangels.fr.



Ce magasin commercialise des produits à base de requin.

LA CHAIR ET L'AILERON DE REQUIN SONT TOXIQUES : ils contiennent polluants organiques persistants et métaux lourds (plomb, cadmium, mercure...) dont le méthylmercure (MeHg), une violente neurotoxine qui accroît considérablement le risque de maladies cardiovasculaires et de crise cardiaque, est responsable de la maladie de Minamata, de lésions et dysfonctionnements cérébraux, de pertes de mémoire, de troubles sensoriels et de paresthésie. Le MeHg provoque malformations, surdité, cécité et troubles de la parole chez l'enfant à naître ; le QI des enfants exposés est nettement inférieur à celui des autres. En outre, il rend stériles les mammifères mâles testés.

L'Organisation mondiale de la santé a fixé le seuil de dangerosité du MeHg à 0,23 microgramme par kg de masse corporelle et par jour, soit 16 µg/j pour une personne de 70 kg. Par exemple **UN STEAK DE REQUIN DE 250 g CONTIENT EN MOYENNE 22 FOIS LA DOSE MAXIMALE DE SECURITE CONSEILLEE (350 MICROGRAMMES)**. [Données fournies par TGSCI.]

Sur le plan environnemental, la situation est dramatique : **UNE ESPECE DE REQUIN SUR TROIS EST MENACEE D'EXTINCTION selon l'IUCN** (Union internationale pour la conservation de la nature), en raison de la surpêche. Au rythme de prélèvement actuel, **les requins pourraient disparaître avant 2020**, ce qui entraînerait ce que les biologistes appellent un choc écologique, mettant en danger critique la stabilité de l'intégralité de la chaîne alimentaire des océans.



SHARK ANGELS sensibilise le public à la situation des requins, devenue extrêmement préoccupante. Nous demandons aux enseignes concernées de **STOPPER LA VENTE DE PRODUITS A BASE DE REQUIN** :

- pour des **raisons environnementales** ;
- pour permettre la préservation des autres espèces de poissons, donc la **pérennité de la pêche** ;
- par respect pour **la santé de leur clientèle**.

- Vous êtes un **CONSOMMATEUR** soucieux de votre santé et un **CITOYEN** attentif à l'équilibre de l'écosystème marin ? Merci alors de bien vouloir **REmplir les champs au verso**, de signer et de remettre ce document à l'accueil de votre magasin en y demandant (courtoisement) l'arrêt du commerce des produits à base de requin.
- **EMPLOYES DE MAGASINS**, n'hésitez pas à contribuer à ce changement crucial en en parlant à votre employeur.
- **RESPONSABLES D'ENSEIGNES**, merci de bien vouloir vous informer et prendre les mesures de bon sens respectueuses des consommateurs. Nous serons heureux d'échanger avec vous sur ce sujet si vous le désirez, voire de vous accompagner dans votre communication afin que ce changement constitue pour vous un levier de profitabilité.

Merci pour votre aimable attention. N'hésitez pas à nous contacter si besoin ou à visiter notre site Internet pour obtenir de plus amples informations ainsi que les sources des données utilisées : www.sharkangels.fr.



Je, soussigné(e) _____

soutiens la démarche de l'ONG Shark Angels
et demande par la présente à l'enseigne



+

ONG et associations partenaires :

de suspendre la vente de tout produit à base
de requin.

Formulaire rempli le _____

à _____.

Signature : _____



www.seashepherd.fr



www.tgsci.org



www.longitude181.com

Document citoyen imprimable depuis www.sharkangels.fr. N'hésitez pas à en distribuer à votre tour et informez votre entourage !

Je, soussigné(e) _____

soutiens la démarche de l'ONG Shark Angels
et demande par la présente à l'enseigne



+

ONG et associations partenaires :

de suspendre la vente de tout produit à base
de requin.

Formulaire rempli le _____

à _____.

Signature : _____



www.seashepherd.fr



www.tgsci.org



www.longitude181.com

Document citoyen imprimable depuis www.sharkangels.fr. N'hésitez pas à en distribuer à votre tour et informez votre entourage !